

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS / REVA-MINUS
Nom de la substance : Acide sulfurique à 35%
N° Index : 016-020-00-8
N° CAS : 7664-93-9
N° d'enregistrement REACH : en cours
Type de produit : Substance

1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Produit liquide pour baisser la valeur du pH des eaux de piscines.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MAREVA PISCINES ET FILTRATION
Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour la suisse se référer à la section 16.2

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
N° ORFILA (INRS): 01.45.42.59.59
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008

Corrosion cutanée - Cat1 - H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section; voir Section 2.2

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Corrosif (C) - R35

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans cette Section; voir Section 16

Effets néfastes les plus importants

Mentionnés en gras dans la partie étiquetage ci-dessous.

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange**Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008**

Symboles de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence - Prévention

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 - Substances**

3.1.a Nom chimique : Acide sulfurique

N° CAS : 7664-93-9

N° CE : 231-639-5

Concentration : 35%

N° d'enregistrement REACH : En cours

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Corrosion cutanée - Cat1 - H314

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Corrosif (C) - R35

Pour le texte complet des Phrases-R et H mentionnées dans cette Section; voir Section 2 et 16

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

4 - PREMIERS SECOURS**4.1 - Description des premiers soins nécessaires**

- Conseils généraux* : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé (y compris les chaussures).
- En cas d'inhalation* : Placer la personne à l'air frais. Donner de l'oxygène si nécessaire. Hospitaliser d'urgence.
- En cas de contact avec la peau* : Douche immédiate en enlevant rapidement les vêtements souillés sous la douche.
Laver la peau immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes minimum.
Parfaire le lavage avec une solution neutralisante (triéthanolamine 5-10%)
Consulter un médecin si une irritation apparaît.
En cas de brûlures étendues, hospitaliser.
- En cas de contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum. Enlever les lentilles s'il n'y a pas de difficulté. Consulter d'urgence un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion* : Rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir.
Hospitaliser d'urgence.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données supplémentaires disponibles

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données supplémentaires disponibles

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**5.1 - Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés* : Dioxyde de carbone, poudre sèche
- Moyens d'extinction inappropriés* : Eau

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Par corrosion des métaux, formation d'hydrogène inflammable et explosif.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Porter un vêtement de protection anti-acide.
- En cas de feu environnant refroidir les emballages avec de l'eau pulvérisée.

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Utiliser un équipement anti-acide.
- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
- Eviter toutes les sources d'étincelles et d'ignition - Ne pas fumer.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

- Arrêter la fuite / contenir le déversement si cela peut être fait en sécurité
- Pomper dans un réservoir de secours inerte. Arroser les flaques à l'eau et la récupérer
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Consignes de stockage et de manipulation applicables aux produits: LIQUIDES CORROSIFS
- Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements
- Prévoir douches, fontaines oculaires, poste d'eau à proximité
- Ne jamais verser de l'eau dans ce produit
- Enlever toute source de d'ignition.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux, ne pas respirer les vapeurs.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations
- utiliser un équipement de protection pour la manipulation de produits acides: des gants, lunettes (ou visière), vêtement de protection (combinaison anti-acide)

7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais et ventilé dans l'emballage d'origine.
Stocker à l'abri de la lumière. Eviter toute source de chaleur.
Conserver à l'écart des Produits incompatibles (bases, alcool propargylique (réaction explosive), eau, matières combustibles, oxydants.
Prévoir cuvette de rétention et sol imperméable résistant à la corrosion.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable, acier en carbone
Matières non-appropriée: Métaux légers et alliages.

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1- Paramètre de contrôle****Valeurs limites d'exposition***Acide sulfurique* : VME = 1mg/m³ , VLE = 3mg/m³**8.2- Contrôle de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Voir mesures de protection Section 7

Equipement de protection individuelle*Protection respiratoire* : En cas de ventilation insuffisante et/ou lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter un appareil respiratoire autonome approprié et agréé.*Protection des mains* : Gants*Protection des yeux* : Lunette de sécurité à protection intégrale*Protection de la peau et du corps* : Bottes antidérapantes et vêtement de protection anti-acides*Mesures d'hygiène* : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Prohiber le contact avec la peau et les yeux - Ne pas fumer**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Voir Section 6.2

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1- Propriétés physiques et chimiques***Aspect* : liquide
Couleur : incolore
Odeur : Neutre
pH à 0,34% à 20°C : < 0.5 (diacide fort)
Point de congélation : Pas de données
Point d'ébullition : Pas de données
Point de fusion : Pas de données
Point d'éclair : non inflammable.
Inflammabilité : non inflammable.
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés comburantes : Pas comburant
Densité relative à 20°C : 1.26 - 1.27
Solubilité(s) : soluble en toutes proportions.

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

10 - STABILITE ET REACTIVITE**10.1- Réactivité**

- Pas d'information disponible

10.2- Stabilité chimique

- Pas d'information disponible

10.3- Réactions dangereuses

- Pas d'information disponible

10.4- Conditions à éviter

- La chaleur

10.5- Matières incompatibles

- Les métaux (à chaud ou en présence d'humidité) (formation d'hydrogène)
- Alcool propargylique (réaction explosive)
- Eau, bases (Réaction exothermique)
- Matières combustibles (carbonisation)
- Oxydants

10.6- Produits de décomposition dangereux

- Par corrosion des métaux formation d'hydrogène inflammable et explosif

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES***Données sur l'acide sulfurique à 97%*****11.1- Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Brûlures graves du système digestif. Etat de choc.

Toxicité aiguë par inhalation

Inhalation de brouillard: Sévèrement irritant pour les voies respiratoires.

Risque d'œdème pulmonaire. Séquelles de type asthmatiforme possibles après un épisode de forte intoxication aiguë.

11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Corrosifs pour la peau. Provoque de graves brûlures.

11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Corrosif pour les yeux. Lésions oculaires graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement.

11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données

11.5- Mutagénicité

Pas de données

REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

11.6- Cancérogénicité

Pas de données

11.7- Toxicité pour la reproduction

Pas de données

11.8- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

Pas de données

11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

Pas de données

11.10- Autres informations

Pas de données

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES*Données sur l'acide sulfurique à 97%***12.1- Toxicité**

Poisson: CL50 = 82 mg/L sur 24H (espèce: Brachydanio rerio)

Invertébrés aquatiques: CE50 = 29 mg/L sur 24H (espèce: Daphnie)

Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

12.2- Persistance et dégradabilité

Pas de données

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Pas de données

12.4- Mobilité

Pas de données

12.5- Autres effets néfastes

Essai d'inhibition de la respiration des boues activées: CE50 = 85 mg/L sur 120H

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION**13.1- Méthodes d'élimination**

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
 - Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement
- Diluer dans de l'eau (Attention ne pas verser d'eau dans l'acide)
 - Neutraliser avec un carbonate alcalin

13.2- Emballages contaminés

- Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Reverser les eaux de rinçage dans la piscine.
- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

Mareva



REDUCTEUR DE pH LIQUIDE / pH MOINS LIQUIDE

Version précédente: 19/04/2010

Date de révision: 11/10/2011

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU : 2796
Désignation officielle : ACIDE SULFURIQUE NE CONTENANT PAS PLUS DE 51% D'ACIDE
Classe de danger : 8
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
Code tunnel (ADR) : E
Dangers pour l'environnement : Non
Remarque : Transport en Quantités Limitées, LQ=1L

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° ICPE : Non concerné
N° MEEDDAT : Non concerné
Allemagne: Registriernummer : Non concerné
Suisse: SZID : 150558